

Qui va faire les frais de la suppression de l'ASS ?

Titre(s): Qui va faire les frais de la suppression de l'ASS ? [[périodique]] / Guillaume Allègre

Ensemble : Alternatives économiques 446

Autre(s) auteur(s) : Allègre, Guillaume

Autre(s) responsabilité(s) : Pucci, Muriel

Editeur, producteur : 01/05/24

Description matérielle : pp.44-45

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : La fin de l'allocation spécifique de solidarité, versée jusqu'ici aux chômeurs ayant épuisé leurs droits, va se traduire par une perte de revenu pour de nombreux foyers, notamment les parents isolés.

Sujet - Nom commun : Revenu de solidarité active
Assurance-chômage -- Droit